

# CORRIGE

**Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.**

# CORRIGÉ

## E 1 - Épreuve SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Sous-Épreuve : B1 : Cadre Économique et Juridique de l'activité Professionnelle

### PARTIE ÉCONOMIQUE

1. Pourquoi une entreprise engage-t-elle une démarche de qualité (Rédigez un texte de 4 à 6 lignes comportant au moins 3 arguments). (4 points)
  - Amélioration de l'organisation interne,
  - Motivation et sensibilisation du personnel dans une perspective globale de l'entreprise,
  - Permettre d'être concurrentielle (ou compétitive),
  - Sécurité et prévention des accidents et incidents,
  - respect de la réglementation.
  
2. En quoi consiste la politique de la qualité de la société GLS vis-à-vis de ses clients ? (1 point)
  - qualité de la livraison
  - fiabilité des équipes commerciales

( s'il y a une seule réponse, mettre 0,5 point)
  
3. Quel est l'organisme qui a délivré l'attestation de conformité chez GLS ?  
Citez d'autres organismes. (1 point)
 

*Chez GLS : DEKRA*

*Autres organismes :*

  - L'AFAQ (Association Française pour l'Aménagement de la Qualité),
  - BVQI ( Bureau Véritas Quality International).
  - APAVE (Association des Propriétaires des Appareils à Vapeur et Électriques)
  
4. Que représente la norme ISO 9001 version 2000 ? (2 points)
 

*Cette norme couvre les activités allant de la conception jusqu'au soutien après la vente.*

*Acceptez toutes les définitions exactes.*
  
5. Citez deux exemples de « non qualité » dans les prestations logistiques d'une entreprise. (2 points)
  - Vol dans l'entrepôt
  - Erreur dans les commandes
  - Accidents avec les chariots....

**PARTIE JURIDIQUE****CORRIGÉ**

1. Définissez le contrat de travail temporaire (CTT). (1 point)

*Le contrat de travail temporaire est conclu entre une entreprise de travail temporaire (agence d'intérim) et un salarié, qui se voit confier une mission qu'il accomplira dans une entreprise dite utilisatrice.*

2. Qu'est-ce qu'une agence d'intérim ? Quel est son rôle ? (2,5 points)

*Une agence d'intérim est une entreprise de travail temporaire qui recrute du personnel et le rémunère pour le mettre à la disposition d'une entreprise utilisatrice, le temps d'exécuter une tâche précise et temporaire, appelée mission.*

3. Quels sont les cas de recours à l'intérim prévus par la loi ? (1,5 point)

- Le remplacement d'un salarié absent non gréviste (congés de maladie...)
- Accroissement temporaire d'activités,
- Travaux temporaires par nature dans certains secteurs d'activités (hôtellerie, centre de loisirs...).
- Emploi saisonnier.

4. Quelle est la durée maximale qu'un salarié peut effectuer en tant qu'intérimaire dans une entreprise ? (1 point)

*La durée maximale, renouvellement compris ne peut excéder 18 mois pour l'exécution d'une tâche précise.*

5. Quels sont les droits du salarié en fin de mission ? Dans quels cas ne peut-il les faire valoir ? (2 points)

*En fin de mission, le salarié percevra avec son dernier salaire une indemnité de fin de mission égale à 10 % de la rémunération brute totale.*

*Le salarié ne peut faire valoir ses droits :*

- Lorsque le contrat de travail temporaire se transforme immédiatement en CDI.
- S'il rompt son contrat d'intérim de façon anticipée.
- En cas de rupture du contrat pour faute grave.

6. Quels sont les avantages de ce type de contrat pour le salarié et pour l'employeur ? (2 points)

*Pour le salarié : - obtenir différentes expériences professionnelles dans de nombreux domaines,  
- Salaire souvent supérieur à ceux des CDD ou CDI.*

*Pour l'employeur : - la flexibilité : adapter l'effectif en fonction du travail à effectuer.*

**NOTE AUX CORRECTEURS**

***L'évaluation tiendra compte des qualités rédactionnelles, de la cohérence du raisonnement, de la clarté et de la concision de l'expression.***

***Pénalisation maximale : moitié des points attribués à chaque question.***

# **BARÈME**

## **E 1 - Épreuve SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE**

**Sous-Épreuve : B1 : Cadre Économique et Juridique de l'activité Professionnelle**

### **PARTIE ÉCONOMIQUE**

<b>QUESTION N° 1</b>	<b>→ 4 points</b>
<b>QUESTION N° 2</b>	<b>→ 1 point</b>
<b>QUESTION N° 3</b>	<b>→ 1 point</b>
<b>QUESTION N° 4</b>	<b>→ 2 points</b>
<b>QUESTION N° 5</b>	<b>→ 2 points</b>

---

**10 points**

### **PARTIE JURIDIQUE**

<b>QUESTION N° 1</b>	<b>→ 1 point</b>
<b>QUESTION N° 2</b>	<b>→ 2,5 points</b>
<b>QUESTION N° 3</b>	<b>→ 1,5 point</b>
<b>QUESTION N° 4</b>	<b>→ 1 point</b>
<b>QUESTION N° 5</b>	<b>→ 2 points</b>
<b>QUESTION N° 6</b>	<b>→ 2 points</b>

---

**10 points**

**TOTAL : / 20 points -**